

## Signature du Contrat particulier Région-Département

11 mai 2009

Discours de Claude Bartolone,

Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les élus,

Je suis très heureux d'être aujourd'hui à vos côtés pour signer le nouveau Contrat particulier Région-Département.

Avec Jean-Paul Huchon, nous avons estimé qu'il était indispensable, dans une période caractérisée par un désengagement continu de l'Etat et dans un contexte économique et social difficile, de renouveler le partenariat entre nos deux collectivités, et de l'approfondir.

Dès l'origine, l'enjeu était double :

- répondre au mieux aux attentes des habitants de la Seine-Saint-Denis,
- et relever concrètement le défi du Grand Paris.

Pour répondre à ces besoins, nous avons conçu un document très ambitieux, élaboré au terme d'une phase de concertation politique qui a duré 9 mois. Ambitieux sur le plan financier, et par l'ampleur des objectifs qu'il poursuit.

**Sur le plan financier d'abord.** La Région consent à un effort exceptionnel, et je tiens à remercier particulièrement Jean-Paul Huchon, qui a compris le nécessaire rattrapage dont a besoin la Seine-Saint-Denis.

En acceptant de déroger à sa règle de la parité de financement, la Région fait la démonstration de sa volonté d'investir massivement et immédiatement dans le développement de l'est francilien.

J'insiste sur la bouffée d'oxygène que représente cet engagement à 60% de la Région, au regard de la fragilité de la situation financière du Département, caractérisée par un endettement lourd aggravé par l'abandon de l'Etat et les effets de la crise.

**Ce choix est juste.** Il est juste au regard des attentes de nos populations. Il est juste au regard du développement francilien : la solidarité est un vrai facteur d'attractivité économique. A l'inverse, l'existence de poches de pauvreté et le déséquilibre des territoires freinent la croissance de la région Ile-de-France.

**Sur le contenu à présent.** Nous n'avons pas voulu faire de ce CPRD la somme des projets locaux. En mettant en avant des opérations d'intérêt départemental, nous avons souhaité nous inscrire dans une stratégie de développement à l'échelle de la métropole francilienne. Nous avons pu le constater ce matin, avec l'exemple remarquable de l'éco quartier de Pantin, les projets qui sont retenus dans ce document relèvent tous de cette logique.

Le CPRD est un véritable **accélérateur de projets**. Nous n'avons retenu que des projets opérationnels, qui peuvent être réalisés dans la durée du Contrat. Les 228 millions d'euros que la Région et le Département ont programmés vont être mobilisés pour engager immédiatement des projets qui vont permettre de transformer durablement notre département et de préparer l'avenir.

Ce CPRD, j'ai voulu aussi qu'il soit un "**contrat anti-crise**". Ces 228 millions d'euros, ce sont de nombreux chantiers qui vont fleurir partout dans le département ; ce sont des PME qui vont pouvoir étoffer leurs carnets de commandes ; ce sont des emplois sauvegardés ou créés pour nos salariés. Avec le CPRD, nous prenons notre part dans la relance de l'économie.

Dans quels domaines allons-nous intervenir pour amorcer ce changement d'image ?

### **D'abord, les déplacements.**

Nous avons décidé de consacrer plus de 140 M€ à l'amélioration des déplacements, pour faciliter la vie quotidienne des habitants, requalifier le cadre de vie et favoriser la croissance et l'emploi.

La qualité des transports, la qualité de l'espace public dont le Département est responsable sont des enjeux de premier plan pour nos villes et nos populations. Notre objectif est de faciliter l'accès aux pôles d'emploi, aux services publics, de désenclaver les territoires isolés et de répondre aux défis environnementaux en proposant une alternative crédible à la voiture.

Dans ce cadre, nous avons décidé d'inscrire dans le contrat deux grands projets de transports en commun sur les axes essentiels pour notre département que sont l'ex RN2 et l'ex RN3. L'implantation d'un Bus à Haut Niveau de Service doit être l'occasion d'une requalification profonde de ces secteurs stratégiques pour le Département.

Nous avons en outre choisi de préparer l'avenir en engageant des études autour de projets de transports qui figurent au SDRIF mais n'ont pas été retenus dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région. Je pense notamment à l'extension du tramway T1 et au prolongement de la ligne 13 à Stains.

### **Ensuite, l'éducation.**

La jeunesse de notre population est une des caractéristiques majeures de notre département. C'est une jeunesse enthousiaste, active. Dans le même temps, elle subit de plein fouet les inégalités, le décalage constant entre l'attention insuffisante qui lui est portée par l'Etat dans le domaine de l'éducation et de la formation et les besoins liés aux mutations de notre époque.

Aujourd'hui, le constat est encore trop lourd : sur 31.000 jeunes suivis par les missions locales, 22000 demeurent sans formation ; 21% de notre population est sans diplôme, contre 14% au niveau régional.

Le choix de la réussite scolaire du plus grand nombre porte aujourd'hui l'exigence d'un projet éducatif moderne. Avec Jean-Paul Huchon, nous avons fait le choix de porter nos efforts dans le domaine de la numérisation de nos collèges et de nos lycées.

Région et Département, nous avons pris le parti clair d'agir de manière originale et volontaire en soutenant le développement des Technologies de l'Information et de la Communication au service du projet éducatif. L'objectif est d'engager un plan ambitieux de câblage des collèges

afin de généraliser les Espaces Numériques de Travail, ces « bureaux virtuels » où les enseignants, les élèves et les parents peuvent échanger et enrichir la vie scolaire.

### **Enfin, l'écologie urbaine.**

Le troisième domaine dans lequel nous avons souhaité investir massivement avec la Région concerne notre environnement et notre cadre de vie. Nous avons souhaité donner une véritable impulsion au développement et au maillage des espaces verts et des circulations douces. Notre ambition est ici de poursuivre une politique volontariste en faveur de la biodiversité en milieu urbain, en totale concertation avec nos partenaires de l'Agence des Espaces Verts et du Conseil régional.

A travers les actions retenues – je pense à l'aménagement du parc de la Fosse Maussoin en plein cœur du plateau de Clichy Montfermeil, ou au projet de chemin des parcs, qui doit relier les grands espaces verts de la Seine-Saint-Denis – nous voulons mettre le paysage et l'environnement au service des projets de requalification urbaine et de lutte contre les inégalités.

Voyez la diversité de ces projets, leur ambition et leur créativité. Grâce aux efforts déployés par les collectivités, la Région, le Département, aux côtés des maires, de nombreux projets associant transports, développement urbain, et environnement émergent, notamment dans la partie centrale de notre département, trop longtemps délaissée.

J'en suis convaincu, c'est bien là, autour du Bourget, le long de la RN3 et du Canal de l'Ourcq, que se joue l'avenir de notre métropole. Ce sont ces projets ambitieux qui construisent au jour le jour, sur le terrain, la réalité du Grand Paris.

Je tiens encore une fois à remercier Jean-Paul Huchon qui, à la tête de la Région Ile-de-France, donne une réalité à cette grande idée.

Je vous remercie.